



Team Aviron Neuchâtel
Port d'Auvernier
Adresse postale :
Team Aviron Neuchâtel
Rue des Berthoudes 24
CH-2000 Neuchâtel

T +41 79 768 29 99
info@team-aviron-ne.ch
www.team-aviron-ne.ch

« Team Aviron Neuchâtel »

Concept de protection COVID dès le 21 décembre 2021

Version : 21.12.2021

Helen Houttuin, entraîneure et responsable COVID. Tél. +41 79 768 29 99 ou helenmobiel@gmail.com

Conditions cadres

La pratique de l'aviron, des entraînements et de toutes autres activités du Team Aviron Neuchâtel est autorisée dans le strict respect du concept de protection ci-après élaboré sur la base des décisions de l'OFSP, du canton de Neuchâtel et des recommandations de Swiss Rowing.

Les principes suivants doivent être respectés :

1. Pas de symptôme

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à pratiquer l'aviron, ni à participer aux entraînements ou aux autres activités du club. Elles doivent rester à la maison et contacter leur médecin.

2. Entraînements sur l'eau

Pas de restrictions.

3. Entraînements sur terre

Pas de restrictions.

4. Entraînements en salle

A l'intérieur et pendant l'entraînement en salle, la règle des 2G (personne vaccinée ou guérie) s'applique. Le port du masque est obligatoire pour tout le monde et ceci également pendant les activités sportives. Les personnes de moins de 16 ans sont aussi soumises à ces restrictions.

5. Se laver soigneusement les mains et les poignées des rames

Le fait de se laver ou de se désinfecter les mains joue un rôle clé en matière de protection. Il est donc important de se laver les mains avec du savon ou de se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

Chaque rameur désinfecte les poignées de ses rames après utilisation.



Du désinfectant se trouve dans la caisse sur l'emplacement des bateaux.

6. Garantir le traçage

Un entraînement en intérieur fait encore l'objet d'un traçage. Celui-ci est organisé par la personne qui conduit l'entraînement. Il est transmis à la responsable COVID du TAN dès la fin de l'entraînement.

Comme d'habitude, pour des raisons de sécurité indépendantes du Covid, toutes les sorties sur l'eau sont à inscrire systématiquement dans le livre de bord.

Auvernier, le 21 décembre 2021

Comité Team Aviron Neuchâtel